



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale (FSAS-CGTG)

Pour un vrai service publique hospitalier !

Depuis près d'une quarantaine d'années, c'est la même rengaine de l'idéologie néolibérale qui règne et conduit les décideurs à prendre l'option de la logique comptable, stricto sensu. Or le sanitaire, tout comme le social et l'éducation, sont des éléments intrinsèques à tout projet démocratique de société. Historiquement, la preuve a été donnée qu'une société malade est une société sans ou mal-dotée d'un système de santé digne, d'un système de prévention et de résolution de problématiques sociales performant et d'un système éducatif ouvrant des perspectives ouvertes à la jeunesse. Les tenants de l'austérité veulent nous faire payer leur crise financière, depuis 2008, qu'ils ont réussi à faire passer pour **"la crise économique"**. En socialisant les grosses pertes tout en privatisant les gros bénéfiques, on a organisé une grande escroquerie pseudo-économique où nous devenons la vache à lait.

Une seule doxa règne : **"Il faut faire des économies"** mais jamais sur le départ en parachute doré des patrons de grandes sociétés, jamais sur les rémunérations opaques des politiciens, jamais sur le salaire immérité des "spécialistes" médiatiques et autres membres de hautes chambres et commissions ad hoc qui nous pondent, toujours à bon escient, des rapports pour "démontrer" que les travailleurs ont trop de privilèges. Les derniers en date font l'apologie du fonctionnaire "fainéant" et de la nécessité de suppression de près de 22 000 postes dans les hôpitaux jusqu'en 2017.

En fait de "réformes", on détruit méticuleusement des conquises sociales pour laisser place aux requins de l'investissement privé. Derrière l'argument des "mutualisations" il faut voir la volonté de restreindre l'activité publique à panser les plaies qui n'intéressent pas le privé...

car pas assez rentables. Des économies peuvent être faites mais pas sur la qualité de la prise en charge qui passe par du personnel conséquent en qualité et en quantité. Pour l'heure, et pour justifier de la gestion drastique, on fait la part belle à de nouveaux corps de métiers utiles à la logique comptable au dépens du chevet des patients (A quoi peut bien servir un secrétaire général au C.H.U. si il y a pléthore de Directeurs (SIC) ?).

La F.S.A.S.-C.G.T.G. Souligne une propension à la « médicosocialisation » pour des raisons comptables, le coût des établissements médico-sociaux étant de moindre, mais le coût final sera d'ordres humain et qualitatif. Les professionnels en contact direct seront moins qualifiés et moins formés, l'accent formatif étant mis sur « les professionnels de santé exerçant dans les institutions médico-sociales ». Mais "**l'évolution des métiers et l'émergence de nouveaux métiers** » sont mis en avant pour requalifier voire déqualifier l'existant en terme de diplômes, poussant les professionnels diplômés à devenir des prestataires à leur compte, une privatisation rampante qui ne dit pas son nom. Comment vouloir rendre compatibles l'efficience des coûts et

l'efficience des prises en charges ? Cet oxymore idéologique cache une volonté de déshumaniser la prise en charge au nom d'un pragmatisme financier que les responsables politiques n'appliquent pas aux banques spéculatrices.

La mutualisation, la gouvernance et le management sont les nouveaux maitres-mots pour masquer une volonté de désorganiser la politique solidaire et y substituer une marchandisation de ce que l'on décrivait, jusqu'alors, comme l'économie sociale. Le développement de la prise en charge à domicile, même s'il faut reconnaître la nécessité de l'entourage de l'usager, est un indicateur du transfert progressif de l'activité de l'institutionnel social au libéral. Le catalogue de bonnes intentions autour de « la place de l'aidant naturel » ne doit pas nous tromper. Le vieillissement de la population, qui est une donnée statistiques amené à évoluer, est utilisé pour orienter les nouveaux projets en quasi totalité vers une gérontologie « volante » (hospitalisations en urgence et de courte durée + Aides à domicile à bas prix).

En clair, la FSAS-CGTG se prononce :

- **Contre** le retour à l'équilibre fait sur le dos des travailleurs et le chantage à ce retour pour la nécessaire reconstruction d'un nouveau C.H.U. de la Guadeloupe. Les faits sont là, les conditions de prise en charge ne sont plus bonnes et les risques sismiques sont bel et bien présents. En outre, des professionnels du soin sont formés de manière optimum par les écoles. Enfin, les pathologies sont de plus en plus complexes. Il faut donc répondre à ces défis par une reconstruction sans conditions.

- **Pour** le transfèrement du C.H.G.R., à Palais-Royal, dans des conditions assurant une continuité de bonne prise en charge des aînés. Cela passe par la titularisation des contractuels qui n'ont pas démerité, selon la loi en vigueur.

- **Pour** le transfèrement du C.H.B.C.E., enfin, qui doit être effectif pour assurer une couverture en soins de suite et un accueil digne des aînés dans cette grande zone géographique. La FSAS-CGTG se prononce pour une dénomination nouvelle de ce Centre Hospitalier en "**Centre Hospitalier Paul Lacavé**", en mémoire de celui qui fût à l'initiative

de l'hôpital local de Capesterre-Belle-Eau.

- **Contre** la Direction commune des hôpitaux de la Côte-Sous-Levent (C.H.L.D.B. et C.H.M.S.). Il faut que ces hôpitaux gardent leurs spécialités en les développant tout en coopérant mais en restant indépendants l'un de l'autre. La FSAS-CGTG rappelle qu'en cas de repli sanitaire, c'est la zone sismique la plus sûre selon les services de vulcanologie. Qui dit zone de repli, dit prévision d'équipements conséquents et dispatchés.

- **Pour** le maintien et le développement des activités au Centre Hospitalier Sainte-Marie de Marie-Galante. La perte de l'obstétrique, contrairement aux déclarations péremptoires, n'ont aucunement amélioré le sort des parturientes.

- **Pour** l'accompagnement financier nécessaire à un bon service public à Saint-Martin. Beaucoup aime à dire que l'île a voulu son "autonomie" et qu'elle n'a donc besoin d'aucun soutien. La FSAS-CGTG s'inscrit en faux sur ce raccourci, cette île a besoin d'un Centre Hospitalier performant au vu de son activité économique principale.

- **Pour** le renforcement du personnel de l'Hôpital de Bruyn, singulièrement au niveau de l'EPHAD qui a un manque cruel de professionnels. La conséquence de ce manque est l'épuisement des agents et l'incohérence des décisions.

- **Pour** l'innovation, le maintien et le développement des activités en cours au C.H.B.T. qui doit devenir un centre sanitaire de référence pour l'Ouest du territoire en parallèle du C.H.U. pour l'Est.

- **Pour** la réorganisation de la psychiatrie en Guadeloupe mais avec les moyens nécessaires et un nouveau plan de santé mentale en adéquation avec cette nouvelle donne.

- **Pour** la reconstruction d'une Maison de l'Enfance digne de ce nom en maintenant la cuisine dans nos locaux, afin d'assurer une prise en charge correcte de nos enfants frappés par la précarité sociale.

Pour ce faire, **la FSAS-CGTG estime impérative la nécessité**

d'une redéfinition de la politique sanitaire de par :

- **Un véritable service public** au service de la population Guadeloupéenne, Saint-Martinoise et de Saint-Barthélemy, sans discrimination aucune.

- **Un changement de cadre législatif** avec l'abandon de la loi HPST et même de la loi dite "Santé" qui doit arriver. Appliquer le G.H.T. en Guadeloupe c'est créer les conditions d'un déviationnisme permanent au CHU qui doit en être la tête de pont.

- **L'abandon de la tarification à l'acte** qui pénalise l'intervention publique en générant des "déficits" liés essentiellement à la traçabilité des actes médicaux. Tout dépend, désormais, du mercenariat du corps médical.

- **La redéfinition d'un plan territoriale de santé publique** avec une vision plus humaine que comptable et statistique.

4, Cité Artisanale de Bergevin , 97110 POINTE-A-PITRE Portable : 0690.28.19.86

Confédération : 0590.82.34.61 / 90.11.43

U.L. De Basse-Terre : 0590.81.61.76, Fax : 0590.91.04.00

Courriel : fsas.cgtg@laposte.net

Site internet : <http://www.cgtg-santé.org>

N° SIRET : 798 550 497 00019